



VÉLO QUI RIT

Lons le Saunier, le 12 décembre 2005

Monsieur le Maire
39570 PERRIGNY

Objet : Cheminement cyclable sécurisé des collégiens Perrignois

Monsieur Le Maire,

Compte-tenu de la conjoncture actuelle (épuisement des ressources de pétrole, prix du carburant, pollution, difficultés pour les agglomérations d'absorber un trafic routier toujours plus important, objectifs d'amélioration de santé publique), il semble urgent d'engager des réflexions qui permettent une autre approche des transports et qui s'intègrent dans la notion de développement durable.

Le déplacement à vélo fait partie, entre autres, des pistes qui peuvent s'envisager pour trouver des solutions et il serait très intéressant que tous les aménagements de voirie soient réfléchis pour assurer une bonne cohabitation entre voitures et autres modes de transports.

Pour inciter la jeune génération à retrouver le chemin des transports autres que motorisés, il est primordial d'assurer à nos enfants des itinéraires sécurisés qui leur permettent d'aller à l'école à vélo (ou à pieds).

C'est en particulier le cas pour les collégiens de PERRIGNY qui doivent se rendre au collège Saint-Exupéry selon la carte scolaire.

Suite à notre rencontre avec les Services Techniques de LONS et de la CCBL du 17 novembre 2005, nous avons :

Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier
tél : 03 84 43 41 12 ou 03 84 24 61 50 courriel : veloquirit39000@fbbley.org

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n° 890 - Membre de la FUBicy - Fédération des Usagers de la Bicyclette
Relais Local AF3V Association française Véloroutes Voies Vertes

- Appris par les techniciens compétents la volonté de la collectivité d'aménager pour les cyclistes la Rue Blaise Pascal, dans la continuité de la piste cyclable existante depuis le giratoire de l'avenue Camille Prost (voir plan annexé) ;
- Décidé ensemble que les dispositions suivantes allaient être mises en œuvre pour la Rue du Levant en Zone Industrielle (voir plan annexé) :
Compte-tenu du gabarit de la voie et de la nécessité de prévoir 2x3 m pour les camions, il sera prévu :
 - Une bande cyclable de 2 m environ côté restaurant Municipal (route de 8 m seulement) depuis le pont SNCF jusqu'au carrefour Rue Blaise Pascal. La chaussée est trop étroite pour en prévoir 2 de 1,50 m de chaque côté.
 - Une bande cyclable de 1.5 m de chaque côté de la voie entre le carrefour Blaise Pascal et le carrefour Rue des Frères Lumières (proche des Services Techniques)
 - Absence de bande jusqu'aux feux du carrefour de l'Europe (3 voies de circulation)
 - Matérialisation d'un damier pour traversée des vélos au carrefour rue des Frères Lumières (proche des Services Techniques)
 - Des sas à vélos à chaque feu, sur l'ensemble des voies.

Pour les adhérents de VÉLO QUI RIT, au regard des aménagements précédents et compte tenu de la zone actuelle de développement de la commune de PERRIGNY aux Plantées, l'itinéraire le plus adapté pour rallier le collège est de rejoindre la Rue Blaise Pascal depuis la Rue de Babylone en traversant la RD 470 (voir plan annexé).

Or à ce jour, un certain nombre d'obstacles s'opposent à l'emprunt de cet itinéraire, y compris pour les personnes à mobilité réduite (cf photos jointes) :

- Dans la partie de la rue de Babylone en impasse, le long de RD 470, des bordures saillantes et dangereuses empêchent l'accès aux vélos à la piste cyclable ;(Photos 1 , 2 , 3 et 4)
- Les îlots centraux de la RD 470 sont trop hauts et interdisent tout franchissement aisé et sécurisé de cette voie. (Photos 5 , 6 et 7)
- Des jardinières ont été mises en place en face du passage-piétons, et gênent un passage à vélo (photo 8). Dans l'optique d'un éventuel aménagement cyclable, il serait intéressant de faire un double-marquage piétons-vélos



Nous vous demandons de bien vouloir user de vos compétences pour remédier à ces points et restons bien évidemment à votre disposition pour la recherche de solutions .

Recevez, Monsieur Le Maire, nos sincères salutations véloquinistes.

Pour VÉLO QUI RIT

Anne GONDOUIN
Membre

Thierry BOSQUET
Trésorier

Frédéric RONGEART
Secrétaire

Copie : Conseil Général du Jura



Légendes du plan ci-joint



Aménagements cyclables prévus par les services techniques de la ville de Lons et de la CCBL



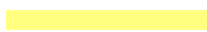
Bande cyclable



Sas vélos



Damier pour sécuriser la traversée de la rue perpendiculaire à la bande cyclable

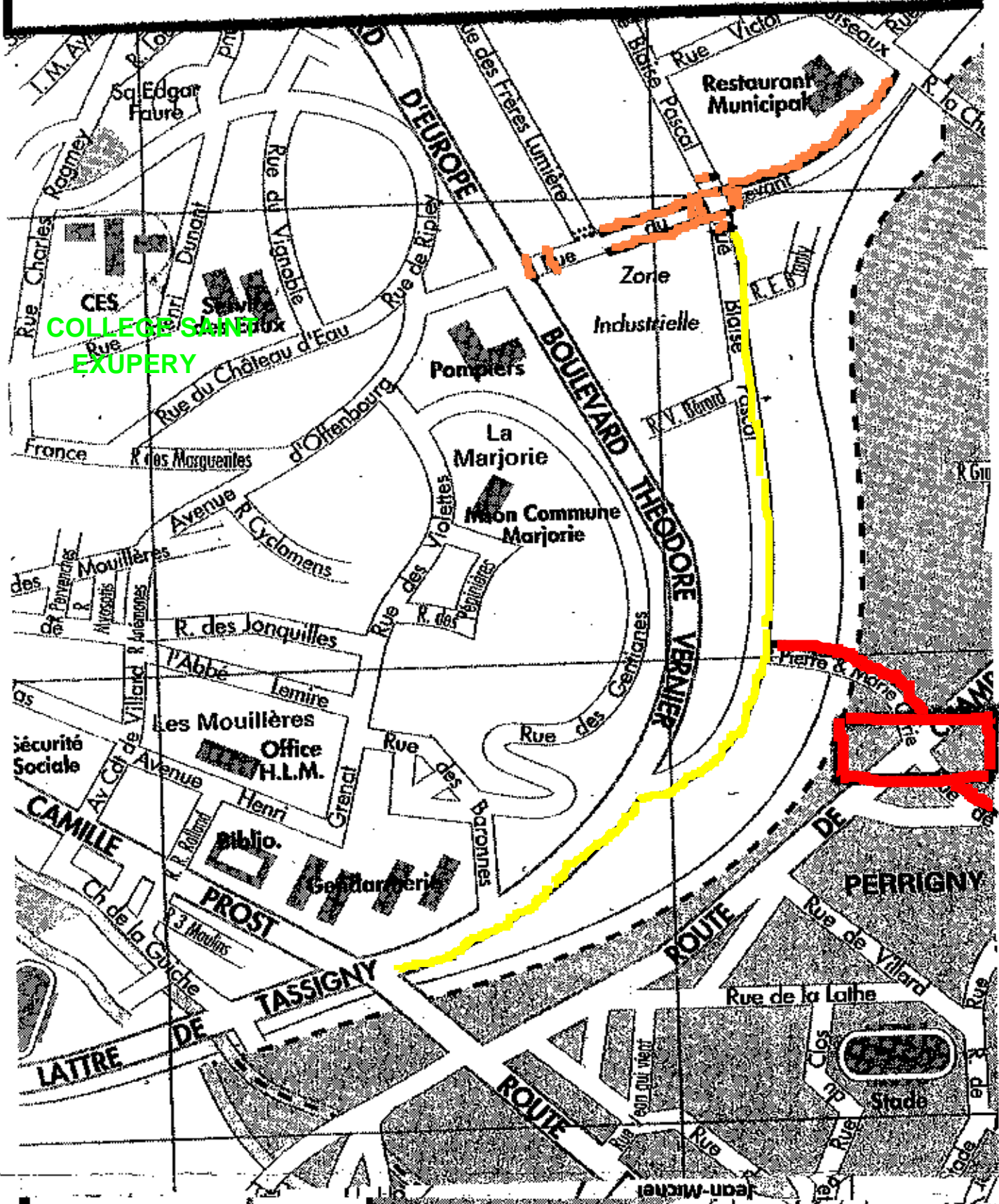


Piste cyclable envisagée pour une continuité entre la piste cyclable existante Avenue C.Prost et les aménagements de la Rue du Levant



Carrefour faisant l'objet de ce courrier, à aménager pour une continuité entre le village de Perrigny et les aménagements cyclables permettant de rejoindre le collège Saint Exupéry

COLLEGE SAINT EXUPERY



COLLEGE SAINT
EXUPERY

Restaurant
Municipal

Zone
Industrielle

Pompiers

La
Marjorie

Maison Commune
Marjorie

Office
H.L.M.

iblio.

PROST

TASSIGNY

PERRIGNY

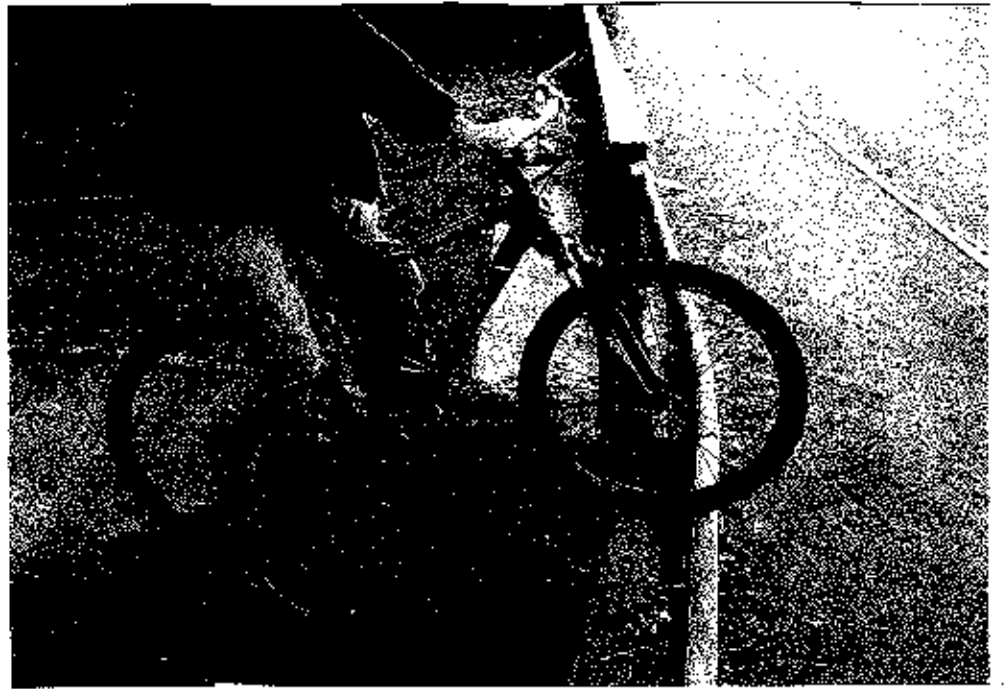
Stade





← Photo n° 1

Photo n° 2 →



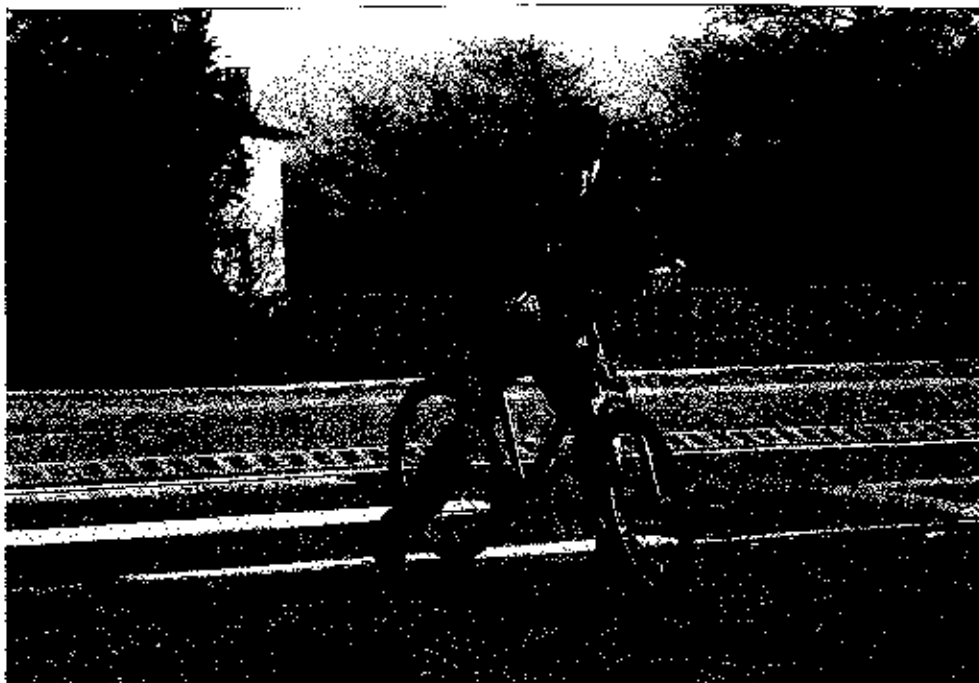
← Photo n° 3



← Photo n° 4



Photo n° 5



← Photo n° 6

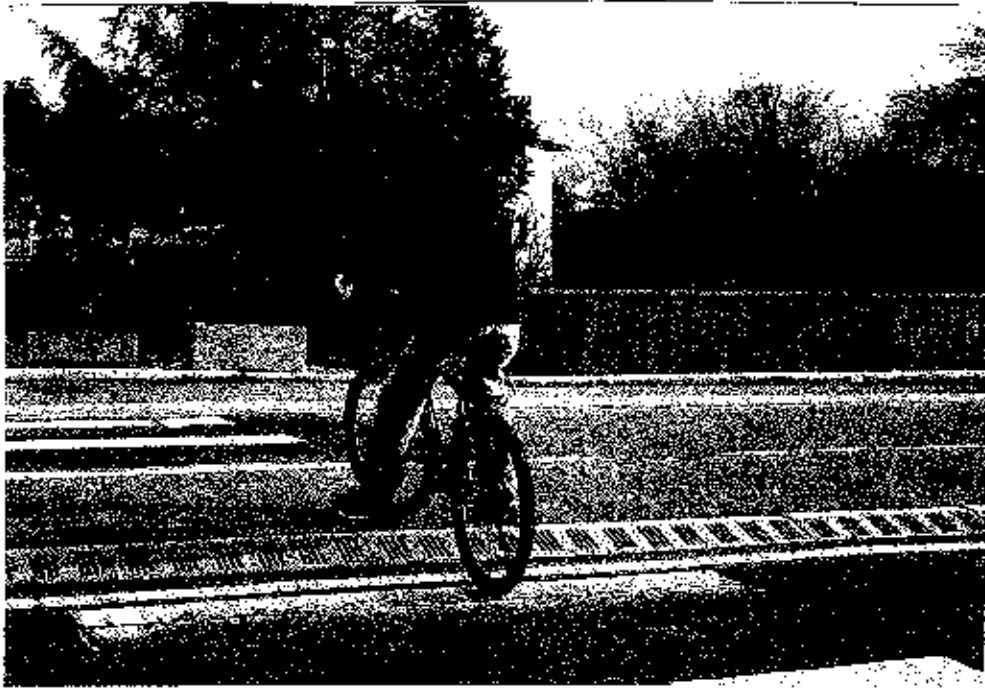


Photo n° 7

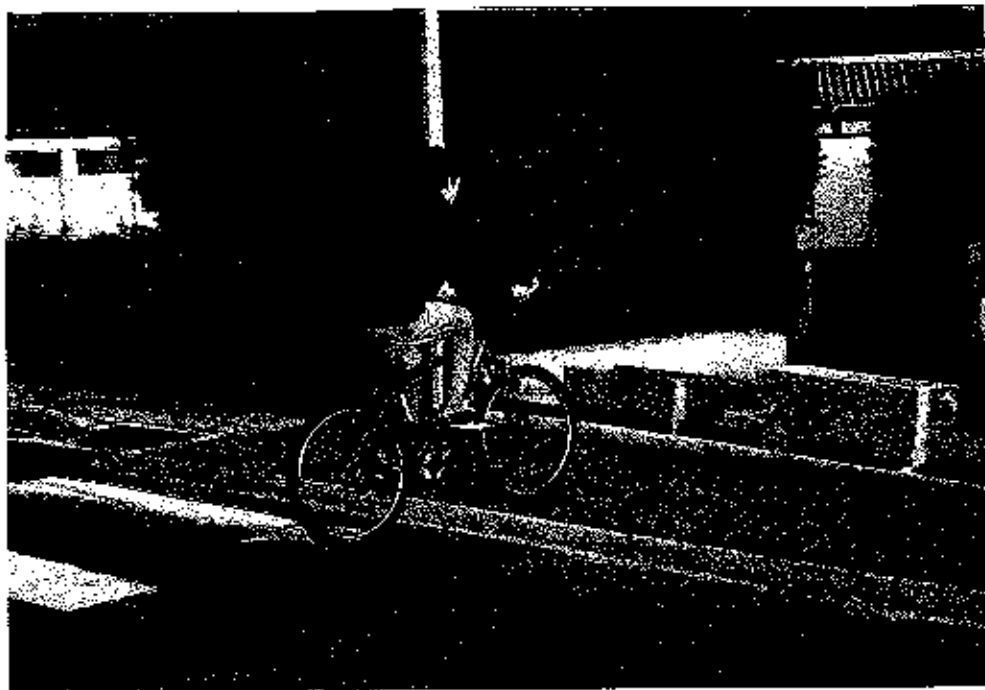


Photo n° 8